

**Association des Étudiantes et Étudiants aux Cycles Supérieurs  
du Département de Biochimie de l'Université de Montréal  
(AÉCSBUM)**

**Procès verbal du 14 décembre 2004**

Début 12h10

Absents: Vincent DeGuire

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du PV de l'AECBUM du 30 novembre 2004.
  3. Représentants à la vie étudiante
  4. Affaires découlantes
  5. Trésorière
  6. Représentants à l'interne
  7. Représentant à l'externe
  8. Varia
  9. Levée de l'assemblée
1. Lecture de l'ordre du jour par J. Volpato (J.V.). Adopté à l'unanimité après modification.
2. Vu que le secrétaire a envoyé le PV juste avant le CA (j'suis qu'une merde!), personne n'a pu le lire. En conséquence, on l'adoptera au prochain CA.
3. Dernier briefing du party de Noël : Le vin pour le party de Noël a été acheté et est déjà à l'université (2008\$) : 36 bouteilles de vin blanc, 42 de vin rouge, 15 de porto, 4 de mousseux et une grosse bouteille de mousseux. Les fromages coûteront 938\$ (un dépôt de 100\$ a été fait). 30\$ ont été dépensés en bouteilles d'eau. 100\$ en certificats-cadeaux HMV ont également été achetés.  
Incluant les cadeaux, environ 3500\$ seront dépensés pour le party. Si on prévoit 120 personnes, cela correspond à 1\$ de moins par personne par rapport à l'Année dernière. L'asso de bioinfo nous redonnera de l'argent en fonction du nombre de leurs membres présents au party. Pour l'instant 70 billets ont été vendus. « Mettre de la pression » par courriel pour accélérer la vente des billets. A cette fin, Mathieu St-Louis et Karine Boulay passeront dans les laboratoires dans l'après-midi.  
Penser à amener des tire-bouchons, des couteaux à pain. Être là à 13 heures « pétantes » au café de médecine dentaire le 16 décembre pour préparer la salle. Amener des chaises et des tables de la bibliothèque de biochimie.

Mathieu St-Louis part du CA

- 4.- Nicolas Lahaie à reçu une convocation pour un comité de destitution de Yenni Véga de la FAECUM  
-Jordan Volpato a lu le guide pour d'accréditation des asso et l'obtention de locaux.

5. Karine Boulay propose de faire un chèque de 2019,65\$ (incluant 11\$ de parking) à l'ordre de Mathieu St-Louis pour le rembourser de l'argent avancé pour le party de Noël. Nicolas Lahaie seconde. Adopté à l'unanimité.

6. Assemblée départementale extraordinaire.

-Maîtrise professionnelle de biochimie : changement de certains cours optionnels

-Certains professeurs accrédités du département de biochimie ne payent pas leurs étudiants au salaire minimum dicté par le département. Le département de ne peut rien faire pour changer ça. Il n'y a pas de politique pour les forcer à respecter ce salaire minimum. En revanche, lors de l'évaluation des besoins pour l'obtention d'espace de travail, ces étudiants ne seront pas pris en compte.

Retour de Mathieu St-Louis

-Vu qu'il existe un partenariat entre des entreprises privées et certains laboratoires de recherche, le gouvernement provincial, considérant que le travail est moins relié à l'enseignement, veut augmenter l'imposition au niveau des montants (frais indirects payés par les fonds de recherche) remis aux universités par les labos. Ceci concerne tous les labos sans exception. Ils en reparleront aux prochaines assemblées départementales.

-Guy Sauvageau et Sylvain Meloche sont venus présenter les services qui seront offert prochainement (en 2005) par l'IRIC (séquençage, spectrométrie de masse, microscopie, souris KO, arrays, animalerie, expertise d'un « pathologiste murin »).

- Discussion sur la construction éventuelle du nouveau CHUM sur le site Outremont (Oh non, c'est snob; nom changé pour site Acadie-Baumont). On attend la décision finale pour la construction au plus tard pour dans 1 mois.

La réunion avec André Ferron se fera finalement en hiver. Il voudrait reformer une asso d'étudiants aux cycles sup. de la faculté de médecine (AEGSFM).

7. -Congrès destitution de Yenny Vega de la FAECUM (représentante académique pour les cycles supérieurs) le 5 janvier 2005. Lu reste du bureau exécutif (BE) de la FAECUM lui reproche dans une lettre envoyée aux asso étudiantes, son attitude, son manque d'implication et de participation. On lui reproche également des accusations portées envers d'autres employés lors de la préparation de la revue du FICSUM, « SAVOIR ». Lors de ce congrès, les représentants des asso doivent voter pour ou contre sa destitution. L'AECSBUM a 3 voix. Le reste du BE dit dans leur lettre qu'ils démissionneront si Yenni Véga n'est pas destituée. Discussion sur la position que l'AECSBUM doit adopter à ce sujet.

Nicolas Lahaie propose la destitution avec critique envers le reste du BE de la FAECUM pour la manière dont cette affaire se déroule. Xavier Mascle seconde. Karine Boulay, Luc Furic et Mathieu St-Louis s'oppose. Vote : 2 pour-4 contre. La proposition est rejetée.

Mathieu St-Louis propose que les 3 délégués de l'AECSBUM présents lors de ce congrès vote en bloc mais en fonction des faits relatés par les diverses parties ce jour là. Il faut laisser une chance à Mme Véga de se défendre. On garde quand même la critique envers

le BE de la FAECUM. Les 3 délégués seront Jordan Volpato, Mathieu St-Louis et Nicolas Lahaie.

Le BE de la FAECUM veut demander le huis clos pour ce congrès. Luc Furic propose de voter contre cette proposition. Karine Boulay seconde. Personne ne s'oppose. Adopté à l'unanimité.

8.-Que tout le monde du CA (sauf le secrétaire ☺ et Luc Furic) soit là le jeudi 16 décembre à 13 heures pour la préparation du party de Noël au Café de médecine dentaire. Quelqu'un doit aider Mathieu St-Louis pour aller chercher les fromages. Acheter des liqueurs pour ceux qui ne boivent pas d'alcool. On peut prendre les bières du café, on les remboursera. Penser aux sacs à vidanges.

-Simulations budgétaires à la Volpato :

\*si augmente cotisations à de 10\$ à 20\$/année (2x10\$), l'AECSBUM aura 1478\$/année en +.

\*si augmente cotisations à de 10\$ à 15\$/année (3x5\$), l'AECSBUM aura 778\$/année en +.

\*si augmente cotisations à de 10\$ à 22,5\$/année (3x7,5\$), l'AECSBUM aura 1828,87\$/année en +.

Y penser!!!!

9. Luc Furic propose la levée de l'assemblée. Nicolas Lahaie seconde. Levée à 13h41.